

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 1158000	Date d'inspection Le 11 mars 2022	
Nom de l'établissement Les Beaux Soleils		Numéro de téléphone (506) 627-4125	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Vanessa Giberson		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	04 mars 2022	11 mars 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Suivi d'inspection faite par courriel.
La garderie rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance. Le permis est recommandé pour une autre année.

original signé par
Vanessa Giberson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 mars 2022

Date

original signé par
Gabrielle Manuel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 mars 2022

Date